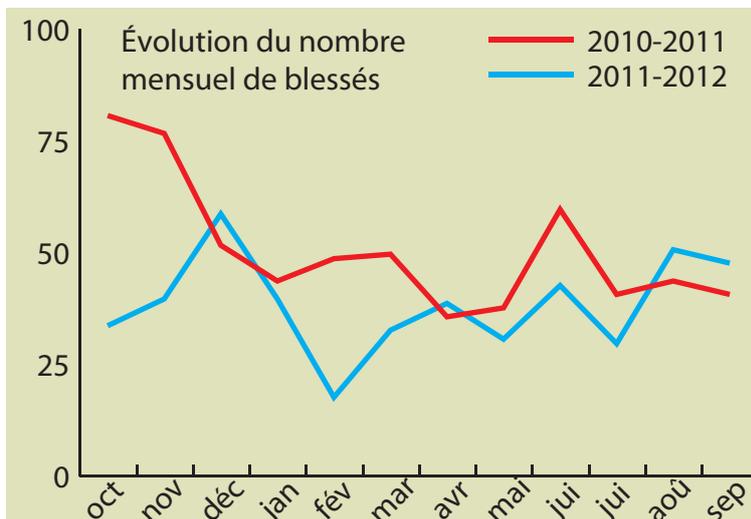
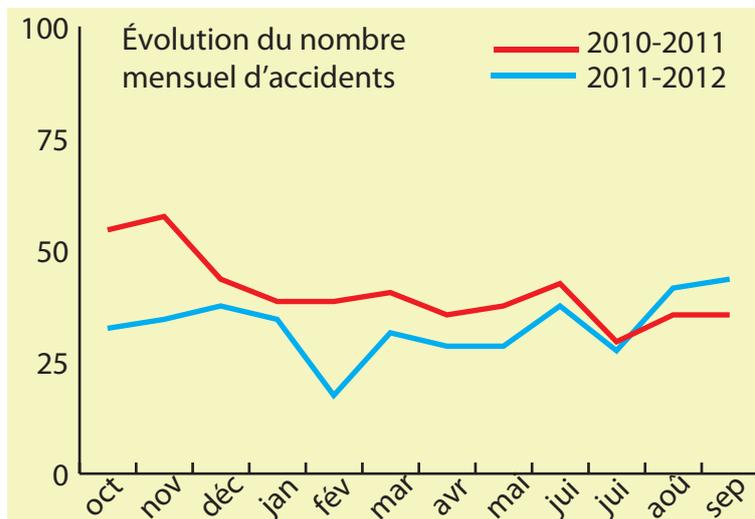


Bilan de l'accidentalité du mois

	Accidents	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
Septembre 2012	43	0	48	14
Septembre 2011	35	1	41	6
Évolution	+8	-1	+7	+8

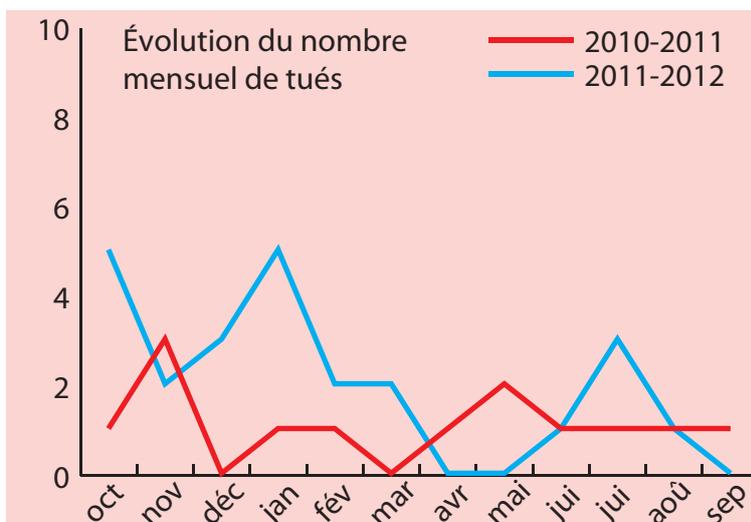
L'évolution sur 12 mois



Bien que l'accidentalité de 2012 reste en deçà de celle de 2011, on observe depuis le début de l'année une hausse régulière du nombre d'accidents de la circulation.

Ce qui se traduit par une hausse induite du nombre de blessés.

Après un pic en début d'année, le nombre de tués sur nos routes semble quant à lui rester relativement stable.



EN HAUTE-VIENNE, PLUS D'UN ACCIDENT MORTEL SUR DEUX EST IMPUTABLE À UNE CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

Les actions de la sécurité routière

«Les copains, les soirées, l'alcool et moi...»

La consommation abusive et régulière d'alcool chez les jeunes et la banalisation de l'ivresse sont des phénomènes particulièrement préoccupants. Les jeunes paient un lourd tribut à l'alcool : accidents de la route, comportements violents, échecs scolaires et universitaires. Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la vie étudiante, le CROUS de Limoges a initié l'opération « les soirées, les copains, l'alcool et moi... », afin d'aider les étudiants à mesurer les conséquences de leur consommation d'alcool, notamment durant les soirées d'intégration et autres soirées étudiantes et de les sensibiliser sur leur comportement notamment au volant.

Cette opération s'est traduite par la mise en place d'ateliers de sensibilisation du 1er au 4 octobre dans trois restaurants universitaires de Limoges. (Guérin, Le pyramides, Borie)

En clôture de l'opération, la préfecture de la Haute-Vienne a organisé une reconstitution pédagogique de deux accidents de la circulation sur le parking du restaurant de la Borie.



Sensibilisation à la sécurité routière des agents du CHS Esquirol

Dans le cadre de la formation de référents sécurité routière au sein du centre hospitalier, le pôle d'appui régional de la DREAL Limousin et l'unité sécurité routière de la DDT 87 ont animé le 25 septembre une matinée de sensibilisation aux grands enjeux de la sécurité routière.

L'objectif de cette formation est de permettre aux différents responsables de pôle d'activité, de sensibiliser le personnel de l'hôpital utilisant un véhicule dans le cadre de leurs missions quotidiennes, aux risques routiers et plus particulièrement à l'utilisation du téléphone portable au volant.



«Lumière et vision» par l'association Prévention Routière

L'association Prévention Routière en partenariat avec l'AsnaV (Association nationale pour l'amélioration de la Vue), CARGLASS®, et le CNPA (Le Conseil National des Professions de l'Automobile) mène l'opération « Lumière et Vision » durant le mois d'octobre, dans toute la France (hors Corse) afin de sensibiliser les automobilistes aux dangers de la route liés à la vision et à la visibilité.

À cette occasion, les automobilistes sont invités à réaliser un diagnostic gratuit des éléments de visibilité de leur véhicule (surfaces vitrées, balais d'essuie-glace et optiques de phares).

Les établissements partenaires en Haute-Vienne sont :

- CARGLASS, 314 route de Toulouse à LIMOGES 08.99.54.37.79
- Garage GUYOT, Station ELAN, rue François Perrin à LIMOGES 05.55.01.34.52
- Garage AMORIM, Station TOTAL, 27 avenue Pasteur à AIXE SUR VIENNE 05.55.58.98.43
- SIGMA, 2 route d'Anglard à COUZEIX 05.5536.48.98
- LOGIC INVESTISSEMENT, Domaine des Landes à CHAPTELAT 05.55.39.90.92

Renseignement complémentaire auprès du comité départemental de l'Association Prévention Routière de la Haute-Vienne
05 55 77 13 32 -

L'info du mois

Éthylotest : la verbalisation repoussée au 1^{er} mars

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur doit disposer d'un éthylotest à bord de son véhicule (décret du 28 février 2012).

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement recensées dans certaines régions, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a décidé de reporter la date de verbalisation : le contrôle de l'obligation de détention d'un éthylotest et, le cas échéant, la sanction pour défaut de présentation n'entreront en vigueur qu'à partir du vendredi 1^{er} mars 2013.

L'objectif de ce report est de permettre à l'ensemble des conducteurs de s'équiper dans de bonnes conditions et à un juste prix. Le dispositif relatif à la détention obligatoire d'un éthylotest à bord de chaque véhicule a été mis en place pour inciter les usagers à s'auto-tester afin d'être assurés de prendre la route en toute sécurité.

Bilan 2011 de l'accidentalité routière

L'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR) vient de publier le bilan 2011 de l'accidentalité routière. Il analyse au plus près les différents facteurs de l'accidentalité routière en Haute-Vienne.

Vous le trouverez ici : [lien bilan 2011](#)



L'agenda de la Sécurité Routière

1er au 4 octobre	Les soirées, les copains, l'alcool et moi.. (CROUS de Limoges – 05 55 43 17 00)
1er au 5 octobre	Animation d'un stand de prévention de la conduite sous l'emprise de l'alcool au salon international du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel (Prévention Maïf – 05 55 10 30 00)
10 au 14 octobre	Fête de la science – Energise-toi ! Sensibilisation à l'usage du vélo en toute sécurité (P.Maïf, Association Prévention Routière, DDT 87 – 05 55 12 94 81)
19 octobre	Journée immersion « la prise en compte de la sécurité routière dans les infrastructures routières » pour les correspondants de l'éducation nationale à l'occasion de la visite du chantier de la section la Barre/Le Breuil sur la RN 141. (DDT 87 Unité sécurité routière – 05 55 12 94 81)
dates multiples	Soirées code de la route Challenge inter-villes par tranches d'âge autour du code de la route (DDT 87 Unité sécurité routière – 06 08 01 46 63) 16/11 - Royères 23/11 - Vaulry 7/12 - Panazol 14/12 - Sereilhac
à définir	Formation DRFiP (direction régionale des finances publiques) Remise à niveau code de la route et sensibilisation à la sécurité routière (Josianne JOUANNY 05 55 45 69 09)